

Arrêté n°2025-65 portant renouvellement de Monsieur David SCHREIBER à la fonction de directeur des études Lettres

Le directeur de l'École normale supérieure,

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure, notamment son article 6 ;
- Vu** le décret du 12 mars 2022 portant nomination de Monsieur Frédéric WORMS, directeur de l'École normale supérieure ;
- Vu** le règlement intérieur de l'École normale supérieure, notamment son article 22 ;
- Vu** l'arrêté n°2022-208 portant nomination de Monsieur David SCHREIBER à la fonction de directeur des études Lettres

ARRÊTE

Article 1^{er} : Monsieur David SCHREIBER est renouvelé à la fonction de directeur des études Lettres, à compter du 1^{er} septembre 2025.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'École normale supérieure.

Fait à Paris, le 15 septembre 2025

Le directeur de l'École normale supérieure-PSL

Frédéric WORMS

